

Comme je l'ai précisé au début du chapitre, il ne faut jamais donner votre adresse ou votre numéro de téléphone à quelqu'un que vous soupçonnez d'appartenir à une secte. Tout au contraire, notez ses propres coordonnées et prenez vous-même l'initiative si vous souhaitez le revoir. Gardez toujours la maîtrise de la situation ! Ne donnez pas d'information personnelle. Ceux qui ont livré leur adresse et leur numéro de téléphone ont appris à leurs dépens quels ennuis terribles peuvent en résulter.

Vous découvrirez surtout qu'il y a un avantage à conserver la possibilité de poser des questions directes, allant au fond des choses. En voici quelques-unes qui me paraissent très efficaces.

• *De quand date votre engagement (celui du recruteur) ? Essayez-vous de me recruter pour une organisation quelconque ?*

J'aime savoir rapidement à qui j'ai à faire. Un individu engagé dans une secte depuis moins d'un an a peu d'expérience. Il risquera moins de mentir et ses ruses seront moins convaincantes que celles d'un recruteur chevronné. Si au contraire il est engagé depuis plusieurs années, il faut alors exiger des réponses concrètes à toutes les questions. Je lui dirai alors : « Vous avez été membre pendant X années et vous ne savez pas cela ! »

Si on lui parle de recrutement, le recruteur répondra souvent : « Mais non, c'est simplement parce que je vous aime bien, j'aimerais partager avec vous. Ce que vous déciderez ne dépendra que de vous. » Bon. Gardez votre question en tête parce que si le groupe est une secte destructrice, il deviendra évident à un certain moment que l'on est bien en train de vous engager. C'est là qu'il faudra vous souvenir que l'on vous a menti. Mettez-vous en colère et partez.

• *Pourriez-vous me dire le nom de toutes les organisations affiliées à ce groupe ?*

Ce qui vous intéresse ici ce sont les noms des groupes qui servent de façades. Un recruteur sera en général décontenancé par cette question et vous demandera ce que vous voulez dire. Demandez encore une fois s'il y a des groupes ou des organisations affiliés ou qui l'ont été dans le passé. Si le recruteur dit qu'il l'ignore, demandez-lui de se renseigner et notez les noms

qu'il vous transmettra. Vous lui téléphonerez le lendemain pour les connaître.

Même s'il affirme qu'il n'y en a pas, il lui arrivera de se recouper. Mettez-vous alors en colère, devenez péremptoire et partez. Si vous ne posez pas cette question, vous ne saurez jamais avec certitude que l'on vous a menti.

- *Qui est le leader ? Quels sont ses antécédents et ses qualifications ? A-t-il un passé criminel ?*

Vous n'obtiendrez peut-être pas une réponse franche à ces questions. Le recruteur peut ne pas vous communiquer le nom de la tête du groupe en se contentant de citer le sous-chef, au niveau de l'État ou de la ville. Il se peut aussi qu'il ne sache rien du passé du leader parce que lui-même n'a jamais été informé. Vous pouvez alors demander : « Comment avez-vous pu vous engager dans un groupe sans avoir vérifié ces choses-là ? » Souvenez-vous-en, une secte destructrice essaie d'obtenir votre enrôlement avant de fournir une information importante. Un groupe légitime fera le contraire et ne demandera un engagement que lorsque la personne se sentira prête.

- *Quelles sont les croyances de votre groupe ? Pense-t-il que la fin justifie les moyens ? L'imposture est-elle autorisée dans certaines circonstances ?*

La plupart des recruteurs n'accepteront pas d'expliquer leur croyance sur-le-champ. On leur apprend à se servir de votre curiosité pour vous amener à venir écouter une conférence, à regarder une cassette vidéo ou à assister à un atelier. De cette façon, ils s'assurent une possibilité de mieux vous influencer en vous plaçant dans leur environnement.

Si votre interlocuteur refuse de résumer tout de suite les points clés des croyances du groupe, vous pouvez être certain qu'il a quelque chose à cacher. Bien sûr, il peut prétendre avoir simplement peur de mal vous présenter ses convictions en les résumant. Mais insistez. *Tout groupe légitime est capable de donner un aperçu de ses croyances de base.* Les sectes destructrices s'y refusent.

Si vous vous rendez compte par la suite que cette description

était grossière et pleine d'inexactitudes, vous êtes tout à fait en droit de vous mettre en colère et de partir. Les membres de secte essaieront de vous convaincre qu'ils vous ont menti uniquement parce que vous avez contre eux des préjugés véhiculés par les médias et que vous ne les auriez jamais écoutés si vous aviez su la vérité. Ne vous laissez surtout pas convaincre par cette rationalisation du type « la fin justifie les moyens ». Aucune organisation légitime n'a besoin de mentir aux gens pour les aider.

• *Qu'attend-on des membres de la secte ? Dois-je abandonner mon travail et mes études, faire don de ma fortune et de mes biens, couper les liens avec ma famille et mes amis s'ils ne sont pas d'accord avec mon engagement ?*

Le recruteur de secte vous dira que l'on attend très peu de chose de vous. Pourtant, cette question le mettra, dans la majorité des cas, mal à l'aise. Observez attentivement sa réaction non verbale. Demandez-lui ce qu'il faisait à l'époque où il est entré et ce qu'il fait maintenant.

• *Votre groupe est-il controversé ? Si oui, que lui reproche-t-on ?*

C'est une question ouverte très pratique. Elle permet de savoir exactement ce que sait la personne et jusqu'où elle accepte de discuter. Si vous posez la question poliment et le sourire aux lèvres, vous serez surpris : « Oh, il y en a qui pensent que nous sommes une secte et que nous avons tous subi un lavage de cerveau ! N'est-ce pas idiot ? Ai-je l'air d'être passé par là ? » Ce à quoi je réponds : « Oh, et à quoi sont supposés ressembler ceux qui ont subi un lavage de cerveau ? » En général, la personne à qui je m'adresse est très gênée et, si je continue, elle trouve une excuse pour partir.

• *Quels sont vos sentiments envers les anciens membres du groupe ? Avez-vous déjà discuté avec l'un d'eux afin de comprendre pourquoi il a quitté l'organisation ? Si non, pourquoi ? Vous l'interdit-on ?*

C'est l'une des séries de questions les plus éclairantes. Une organisation légitime n'empêchera jamais le contact avec les

ex-membres. De même, elle laissera partir quelqu'un, bien que cela ne l'enchanté pas.

Les sectes destructrices n'acceptent jamais aucun motif de départ. Au contraire, elles inculquent à leurs membres des peurs qui les empêchent de se laisser approcher par des gens de l'extérieur (par exemple, les anciens membres). Bien que vous risquiez de rencontrer des recruteurs qui diront : « Mais oui, certains de mes meilleurs amis sont partis », si vous insistez et exigez des détails, vous découvrirez peut-être des mensonges. Quand je reçois ce genre de réponse, je demande : « Quelles raisons ont-ils données ? » et « Disent-ils être plus heureux maintenant ? » En général, l'interlocuteur reste pantois.

• *Quelles sont les trois choses que vous aimez le moins dans le groupe et chez son leader ?*

Je ne sais combien de fois j'ai entendu des journalistes ou des présentateurs de télévision demander à des membres de secte s'ils avaient ou non subi un lavage de cerveau. Ces derniers répondent toujours avec le sourire : « Bien sûr que non ! C'est ridicule ! » Il est absurde cependant d'attendre une réponse objective de leur part puisqu'ils sont victimes du contrôle de la pensée. Il vaudrait mieux les obliger à décrire les trois choses qui leur déplaisent dans le groupe et chez le leader. Si vous avez l'occasion de vous trouver avec un membre de secte à un moment où il ne se méfie pas, posez-lui la question et observez très attentivement son visage. Il dira certainement que rien de ce genre ne lui vient à l'esprit car il n'a tout simplement pas le droit de formuler la moindre critique, particulièrement à la télévision.

Si vous avez la possibilité de poser une autre question, demandez ce que la personne aimerait faire de sa vie si elle n'était pas membre de secte. Probablement la réponse sera : « Rien. »

La question qui ne laisse pas place à tergiversation est celle de savoir si l'individu à qui vous vous adressez a pris le temps de s'entretenir avec d'anciens membres et de lire une littérature critique pour se faire une opinion. La victime du contrôle de la pensée dira qu'elle en a envie. Mais souvent j'ai vu des familles

mettre l'adepte à l'épreuve et presque toujours il a reculé. S'il entre dans le jeu, c'est qu'il est tout près de quitter le groupe.

Si après toutes les questions précédentes vous avez l'impression que vous avez affaire à quelqu'un de sincère et que vous êtes toujours intéressé par ce groupe, je vous conseillerais de faire encore un certain nombre de choses. Par exemple, poser les mêmes questions à d'autres membres du groupe, et voir si vous obtenez des réponses consistantes. S'il y a de grandes différences, confrontez les gens avec ce fait et voyez ce que vous obtiendrez.

Avant de vous inscrire à quoi que ce soit, poursuivez les recherches de votre côté. Contactez le *Cult Awareness Network* ou CAN (Réseau de sensibilisation aux sectes) pour voir s'ils possèdent des informations sur ce groupe. Cela ne fait jamais de mal d'être prudent ¹.

Dans la négative, et si vous êtes toujours intéressé, assistez aux conférences avec un ami de confiance. De cette façon, vous serez avec quelqu'un pour parler de ce que vous aurez vu et entendu. Les sectes, en général, trouveront toujours un moyen pour vous séparer de votre ami. « Diviser pour régner » est la règle. Bien sûr, ce sera fait de façon apparemment anodine et spontanée, mais le résultat est le même. Un membre commencera à s'entretenir avec votre ami pendant qu'un autre vous posera des questions. Au début, vous serez à proximité l'un de l'autre, quelques minutes après vous serez séparés de quelques mètres, et si vous ne faites rien, à la fin de la soirée, vous serez dans deux coins opposés de la pièce. Certains groupes énoncent tout de suite la règle du jeu : ils demandent aux participants de se mettre avec quelqu'un qu'ils ne connaissent pas. Ne laissez personne vous séparer. Exigez de rester en compagnie de votre ami. Si l'on vous oblige à faire comme tout le monde ou si vous être pris à partie par les chefs, partez.

1. En France, l'UNADFI peut fournir ce genre de renseignements. Cf. adresses utiles, p. 319. *N.d.T.*